DISCOURS PROGRAMME

DE

L'HON. M. CHAPLEAU

AU

COMITÉ CENTRAL

DU

PARTI CONSERVATEUR

A MONTREAL

---

10 FEVRIER 1891

FC524
C45
c. 2
* * *

DISCOURS PROGRAMME

DE

L'HON. M. CHAPLEAU

Laissez-moi d'abord vous remercier d'être venus en si grand nombre, de toutes les parties du district, affirmer votre fidélité au vieux drapeau, dès le début de la campagne électorale. En me retrouvant avec vous comme en 1887, comme en bien d'autres époques, je me dis que nous sommes, comme dans le passé, sur un chemin qui n'est pas celui de la défaite. Fort de votre appui, de votre enthousiasme, je prédis une victoire dont l'éclat n'aura pas encore été dépassé dans les glorieuses annales de notre parti.

Il y a six mois, les journaux de l'opposition lançaient au gouvernement fédéral défi sur défi : Faites donc les élections générales, et vous verrez le peuple condamner votre administration des affaires du pays. Le parti libéral-conservateur a toujours eu pour principe de se rendre aux vœux du peuple et de faire plaisir même à ses adversaires lorsque cela se pouvait. Cependant, si j'en juge par une déclaration de M. Laurier, ces journaux n'auraient pas consulté leurs chefs lorsqu'ils provoquaient le gouvernement à livrer bataille. Tant pis pour lui. Si les soldats portent souvent les fautes de leurs généraux, il n'est que juste, en retour, que ceux-ci portent la responsabilité de la maladresse de ceux qui les suivent.

Si l'opposition conteste aujourd'hui l'opportunité d'élections générales, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Depuis trois ans, elle s'est acharnée à l'œuvre—heureusement ingrate—de soulever le pays. Elle s'est répandue en lamentations sur les malheurs imaginaires de notre situation qui est satisfaisante lorsqu'on la considère avec impartialité. MM. Laurier, Cartwright, Charlton sont partis en guerre, condamnant la politique nationale et vantant tantôt la " réciprocité illimitée " avec les Etats-Unis, tantôt " l'union commerciale," et concluant leurs discours en prétendant que si leur système était appliqué, nous n'aurions qu'à remuer la terre pour en voir sortir des millions.

En face de ces déclamations, de l'agitation dans laquelle on veut plonger le pays, n'était-il pas à propos de consulter le peuple pour s'assurer s'il doit continuer la politique qui, à tout prendre, a été des plus bienfaisantes pour le Canada. Cette raison aurait pu suffire, mais il s'en présente une bien autrement importante: Le gouvernement fédéral a cru répondre aux vœux des autorités impériales et au désir du gouvernement américain en adressant une invitation formelle au gouvernement de Washington d'entrer en négociations avec lui pour poser les bases d'un traité de réciprocité. Si ces négociations réussissaient, il serait urgent de consulter le pays pour connaître son opinion, attendu que ce traité pourrait modifier dans une large mesure notre politique fiscale. De là, découle la nécessité évidente de convoquer un nouveau parlement qui puisse donner une sanction autorisée aussi bien qu'une garantie durable au traité qui pouvait suivre ces négociations.

Etat du pays

Les lamentations des chefs libéraux sur l'état du pays n'ont guère de fond même dans leur esprit. Lorsqu'ils ne songent pas à renverser le gouvernement fédéral, ils sont loin d'être aussi pessimistes. Ecoutez, par exemple, les amis de M. Mercier, lisez les gazettes à sa dévotion. Que disent-ils? A les en croire, depuis que M. Mercier est au pouvoir, la prospérité renaît partout dans notre province; la population augmente, la richesse publique se développe et notre province est heureuse. Il est vrai que la dette provinciale fait boule de neige, mais c'est un signe de prospérité; elle prouve jusqu'à quel point Jean-Baptiste a les épaules solides.

Seulement ces amis de M. Mercier oublient de nous dire par quel prodige de changement à vue, ce tableau de bonheur sans mélange se transforme en spectacle de misère noire lorsqu'il s'agit du gouvernement fédéral. Il est vrai que l'administration de Sir John accumule surplus sur surplus et pousse l'étroitesse d'esprit au point de diminuer la dette publique, ce que les amis de M. Mercier doivent considérer comme une preuve palpable de désordre, de désarroi et de misère publique. Nous aurons occasion tantôt de signaler bien d'autres contradictions.

Depuis douze ans que Sir John est au pouvoir, le pays a marché d'un pas rapide dans la voie de la prospérité, au point d'exciter l'étonnement des américains, le peuple le plus progressif de l'univers. Il a mené à bonne fin l'immense entreprise du Pacifique sans augmenter sensiblement la dette publique, car si elle est plus considérable dans sa somme totale, elle est restée la même au *pro rata* de la population, car les contribuables ayant augmenté, le poids est resté le même pour chacun. Il y a dix ans, nous avions 6,691 milles de chemins de fer, aujourd'hui nous en comptons 13,500 c'est-à-dire que l'augmentation a été de 100 p. 100. N'est-ce pas là un beau résultat? De tous ces chemins, le plus grand nombre ont reçu de généreux subsides du gouvernement fédéral. Le Pacifique seul figure dans ce chiffre pour près de 5,000 milles. N'est-ce pas là un signe manifeste de progrès? Pendant la seule année de 1890, plus de 600 milles de voie ferrée ont été ajoutés au réseau général des chemins de fer. Et, simultanémet avec la création de ces nouvelles voies ouvertes au commerce, les anciennes compagnies ont vu leurs opérations augmenter et leur revenu s'accroître. Le Grand-Tronc, ce premier-né de la politique conservatrice, dans l'élan donné à la construction des chemins de fer, le Grand-Tronc n'a jamais été plus prospère que dans la dernière décade.

Laissez moi en passant faire une observation au sujet du Pacifique. Lorsqu'il s'est agi de le construire, nos adversaires disaient que nous prenions le chemin de la banqueroute et que le pays nous accompagnerait dans la catastrophe. Il ne devait pas faire assez de recettes, disait le *Globe*, pour payer le graissage des roues de ses convois. Et l'autre jour, M. Mercier disait, au grand banquet libéral du Windsor " Que " le chemin du Pacifique était une " entreprise très utile au pays." Lorsque Cartier faisait sa célèbre et malheureuse campagne de 1872, à Montréal, il disait à notre ville qu'elle aurait sa large part du trafic du Pacifique. J'étais à ses côtés lorsqu'il faisait cette prophétie, et je me rappelle encore les grossières injures qu'on lui lançait à la figure comme réponse! Que voyons-nous aujourd'hui? Le Pacifique expédie ou reçoit à ses gares du Windsor et Dalhousie près de quarante trains par jour; et de ses bureaux M. Van Horne expédie des ordres que le fil électrique porte jusqu'à Hong-Kong et Yokokama. Oui, messieurs, je n'exagère point, et c'est ce qui fait plus que justifier la prophétie de Cartier

et le compliment intéressé de M. Mercier au Pacifiqne, lui qui disait à Beauport, en présence de sir Adolphe Caron en 1887, " le Pacifique a été construit par les orangistes, pour le bénéfice des orangistes ! Il y a ceia d'excellent à noter chez les libéraux, c'est qu'ils n'ont pas horreur de se contredire et de réformer leurs jugements. Grâce à cette versatilité, la vérité finit par se faire jour. C'est ainsi que la semaine dernière l'on notait cet aveu de la *Patrie* que Cartier, l'homme que l'on a représenté pendant toute sa carrière publique comme l'esclave payé de l'Angleterre, était un grand patriote. Cela me fait espérer que l'on finira par dire un peu de bien des chefs actuels du parti conservateur—mais lorsque nous aurons disparu !

C'est la politique nationale qui nous a permis de construire ces milliers de milles de chemins de fer. Sans elle, il nous aurait été impossible d'aider à leur construction. Elle a eu aussi pour résultat de créer une industrie nationale prospère. Des millions de piastres ont été placées dans les manufactures ; la classe ouvrière, qui, au temps du régime libéral, souffrait, songeait à quitter le pays, n'a jamais vu son travail aussi largement rétribué que de nos jours. L'augmentation de richesse des villes s'est fait sentir dans nos campagnes ; nos habitants ont vendu beaucoup plus aux villes que par le passé. Sans doute, il y aurait matière à amélioration, mais montrez-moi un seul pays au monde où la crise agricole n'a pas sévi avec plus d'intensité que parmi nous. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, voient l'agriculture dans le dépérissement, c'est un concert unanime de plaintes. Aux Etats-Unis, les agriculteurs écrasés par toutes espèces de fardeaux, gêrés pour la vente de leurs produits par les tarifs de chemins de fer, se sont formés en ligue pour tâcher de trouver, par une action commune, les moyens de sortir de la crise ! On a voulu les tromper en essayant de leur faire croire que le tarif McKinley les protégeait, mais ils ont vu bien vite que c'était une mesure tout à l'avantage de quelques manufacturiers, qu'elle ne venait pas à leur secours et qu'elle leur imposait de nouveaux fardeaux. On leur avait dit qu'ils auraient le marché américain à eux exclusivement, mais à leur grande surprise, nos voisins sont venus comme d'habitude acheter le surplus d'une foule de nos produits ; tous les habitants des villes du Canada savent par expérience que les denrées se vendent aussi cher cet hiver sur nos marchés que les années précédentes.

L'industrie est si peu prospère aux Etats-Unis que dans bien des endroits, on abandonne les terres, la culture ayant cessé de payer. A ce sujet, les cotiseurs de l'Etat de New-York disaient dernièrement dans leur rapport officiel ce qui suit :

" Nos investigations pendant l'an-
" née écoulée corroborent l'asser-
" tion déjà faite, à savoir : qu'il n'y
" a pas eu d'amélioration dans la
" valeur des fermes non plus que
" dans la condition financière de
" leurs propriétaires et occupants.
" Partout on nous a déclaré que les
" terres sont en pleine dépréciation,
" que les ventes sont très rares, et
" que l'industrie agricole est de
" moins en moins profitable. Dans
" un grand nombre de cas les fer-
" mes sont hypothéquées à leur
" pleine valeur et ce n'est que par
" exception qu'on en trouve qui ne
" le soient pas."

Dans le New-Hampshire, le Massachusetts, des centaines de fermes ont été abandonnées. Dieu merci, nous n'en sommes pas là dans la province de Québec.

La politique de l'avenir et le programme libéral

La position des libéraux en présence de la politique nationale ou de la protection est bien étrange.

N'est-ce pas un fait connu de tout le Bas-Canada que depuis 1868 les libéraux de notre province jusqu'en 1875 n'ont cessé de demander la protection ? Je n'ai pas besoin de citer l'opinion de M. Laurier à l'Assemblée législative de Québec, celle de M. Joly de Lotbinière, l'opinion de M. David, de M. Beausoleil. La protection, c'était le premier article de leur programme et elle l'a été jusqu'au jour où M. MacKenzie est arrivé au pouvoir. Sur le simple mot d'ordre du chef libéral d'alors, les libéraux du Bas-Canada sont devenus libre-échangistes de protectionnistes qu'ils étaient et cela sans donner une seule raison pour expliquer leur volte-face. Pourtant, la protection, c'était pour eux, une affaire de tradition. Papineau la leur avait léguée et il faisait de la protection pratique lorsqu'avec les patriotes de son temps. il refusait d'acheter les marchandises anglaises pour ne porter que l'étoffe du pays. Ainsi ces grands amis de notre province, ces hommes qui à les entendre ont le monopole du patriotisme, ont sacrifié ce qui devait faire le bonheur de notre province parce que les Grits avaient d'autres idées qu'eux en économie politique.

Au reste, ils sont coutumiers du fait : rien ne leur coûte moins que de changer de programme, pourvu qu'ils croient soulever le vent qui les mènera au pouvoir. C'est ainsi que M. Mercier, le plus grand ennemi que les Castors aient jamais eu, a pris leurs couleurs du jour au lendemain, bien décidé, comme ses confidents le jurent, à les sacrifier lorsqu'ils ne lui seraient plus utiles.

Grâce à cette absence d'idées stables en politique, qu'avons nous vu chez les libéraux depuis trois ans ? Ils nous ont d'abord présenté l'Union Commerciale comme une trouvaille sans pareille. Vous vous rappelez ce que c'était. En vertu de l'Union Commerciale, les Etats-Unis et le Canada, auraient eu un tarif douanier commun, nos voisins auraient perçu tous les droits de douane pour nous donner notre quote-part à la fin de l'année. Nous aurions taxé les manufactures anglaises et accepté sans droits celles des Etats-Unis. En entendant vanter ce système, les Canadiens de toutes les provinces ont levé les épaules de pitié et l'union commerciale a été enterrée. Aujourd'hui, c'est un autre remède à tous les maux que les libéraux nous offrent sous le nom de RÉCIPROCITÉ ILLIMITÉE. C'est pour ainsi dire l'union commerciale, sans l'union douanière. Nous aurions—les Etats-Unis et le Canada—un tarif commun ; tarif qui serait de 50 à 80 pour 100 et nous fermerions nos ports aux marchandises du reste du monde. Il y a des grits qui prétendent que nous pourrions garder notre tarif actuel. Si tel était le cas la réciprocité illimitée serait une bénédiction incomparable.

Figurez-vous ce qui arriverait. Nous avons un tarif protecteur de 17, 20 et 25 p. 100 qui permet aux marchandises anglaises d'entrer au Canada ; ces mêmes marchandises sont frappées aux Etats-Unis de droits de 80 à 100 p. 100, ce qui est virtuellement un droit prohibitif. En présence de ce double système, les marchandises anglaises entreraient aux Etats-Unis par la voie du Canada ; nous pourrions être les intermédiaires des industriels de Manchester et Sheffield vis-à-vis des consommateurs américains et nous récolterions des commissions sans pareille ! Mais à qui fera-t-on croire que les américains si fins, si habiles, fermeraient l'entrée aux marchandises anglaises d'un côté pour les admettre de l'autre, en laissant aux Canadiens les profits de cet immense commerce ! Non, cela n'est pas sérieux Cependant, le projet de réciprocité illimitée est souvent présenté de cette façon afin de faire des dupes.

Il serait tout autre en réalité. Les Etats-Unis ne l'accepteraient s'ils veulent réellement traiter — sur cette base, ce qui est loin d'être démontré—qu'avec un tarif uniforme

pour les deux pays. Dans cette dernière hypothèse, voici ce qui arriverait: Nous verrions en moins de six mois, la ruine de la plupart de nos manufactures, car les Américains plus riches que nous, nous inonderaient de leurs marchandises à vil prix, pendant quelque temps, afin de se rendre maîtres du marché Canadien, pour reprendre ensuite les prix ordinaires.

Pas plus tard que le 20 janvier dernier, M. Wiman, le père de la réciprocité, disait dans un discours public prononcé à Boston:

" Les Etats-Unis n'accepteront " aucun traité de réciprocité avec " le Canada à moins qu'il n'autorise *la réciprocité illimitée*. Il DEVRA Y AVOIR UNE CLAUSE DÉCLARANT QUE LES MARCHANDISES IMPORTÉES DES PAYS ÉTRANGERS (au traité) CONTINUERONT A ÊTRE TAXÉES, ET TAXÉES DANS LA MÊME PROPORTION QUE LA TAXE IMPOSÉE PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES MARCHANDISES ÉTRANGÈRES.

" Autrement le Canada serait la " porte secrète de tous les contre-" bandiers."

Au point de vue des revenus de douanes, nous perdrions environ $7,000,000 que nous percevons chaque année sur les marchandises venant des Etats-Unis. C'est là un point admis par MM. Cartwright et Charlton. Il y a plus, les marchandises anglaises n'entreraient plus au Canada et nous verrions nos revenus de ce côté perdre une autre somme de 7 millions, en tout 14 millions ($14,000,000). Comment remplir ce vide ? Comment !

M. Thomson, un ex-rédacteur du *Globe*, l'a dit l'autre jour dans une réponse, publiée par le *World*, au discours de M. Charlton, au club des *Young Liberals* de Toronto. M. Thomson reproche à M. Charlton de cacher une partie de la vérité en ne disant pas franchement que la taxe directe est le complément nécessaire, inévitable de la réciprocité illimitée.

Il ne sera pas hors de propos de citer dans une discussion aussi sérieuse des extraits des lettres de M. Thomson, Il dit dans un passage :

" Avant d'avoir lu le discours de " M. Charlton, je croyais qu'il était " sage d'accepter comme fait admis " par le *Globe* lui-même plusieurs " fois à savoir que la réciprocité illi-" mitée nous ferait perdre un re-" venu d'au moins 14 millions de " piastres. Dites, s'il vous plaît, " si les calculs de M. Charlton " s'accordent avec ceux du *Globe* ? " Celui-là admet que nous per-" drions 7 millions, mais il a l'air " d'ignorer un fait que le *Globe* dit " qu'il ne faut pas perdre de vue : " le remplacement des marchan-" dises de l'Angleterre et du vieux " monde par celles de l'Amérique. " Si les marchandises américaines, " qui font ici maintenant concur-" rence avantageuse aux marchan-" dises européennes, pouvaient en-" trer libres d'impôt, quand les " marchandises anglaises et eu-" ropéennes ne peuvent entrer sans " payer 30 ou 40 par 100, ces mar-" chandises américaines ne pren-" draient-elles pas la place des au-" tres à un tel point que les $7,000,-" 000 ou même $14,000,000 en tout, " seraient perdues pour le trésor " fédéral ? Je ne saurais trouver le " *Globe* en faute dans ce calcul. " Toutefois M. Charlton ne paraît " pas s'accorder avec lui dans les " chiffres habilement arrangés qu'il " a fait voir aux Jeunes Libéraux. " Il se peut que les gains privés des " Canadiens par la réciprocité illi-" mitée s'élèveraient à beaucoup " plus que la perte pour le reve-" nu public, mais si $14,000,000, " ou, pour partager la différence " entre les assertions du *Globe* et " celles de M. Charlton, même $10,-" 000,000 disparaissaient du revenu " des douanes, n'est-il pas de sens " commun, d'affirmer que la TAXE " DIRECTE SUR UNE GRANDE ÉCHEL-" LE serait la conséquence néces-" saire de la réciprocité illimitée ? " Si quelqu'un demandait à M. Mac-" kenzie " pourquoi ne préfère-" rions-nous pas la taxe directe " sur une grande échelle à la taxe " indirecte sur une grande échelle,"

" ne répondrait-il pas franche-
" ment : Je ne vois pas pourquoi ! "

La fin de la lettre de M. Thomson est comme suit :

" Les politiciens actifs qui
" offrent un programme impliquant
" la taxe directe sur une grande
" échelle, ne peuvent pas—ou peu-
" vent-ils—raisonnablement espé-
" rer d'avoir le peuple avec
" eux à moins qu'il ne soit préparé à
" favoriser la taxe directe sur une
" grande échelle, (que le gouverne-
" ment de la Puissance n'a aucun
" moyen d'appliquer, ni municipal,
" ni local.) On pourrait croire que
" la tâche de percevoir ces $14,000,-
" 000 par une taxe directe, mettrait
" à une rude épreuve le génie de M.
" Charlton lui-même. Mais comme
" humble appui du projet de la
" réciprocité illimitée, j'ose lui
" demander de nous dire à tous
" pourquoi la conséquence de cette
" réciprocité, la taxe directe sur
" une grande échelle, n'a pas été
" sérieusement et énergiquement
" recommandée au peuple par les
" patriotes qui dirigent aujourd'hui
" l'opposition fédérale ? Si M. Blake
" avait raison, comme je le crois,
" en affirmant à Malvern en
" 1887, que le peuple du Canada
" ne veut pas de la taxe directe,
" est-il probable qu'il veuille la
" supporter aux élections prochai-
" nes quand les députés et les jour-
" naux de l'opposition fédérale ne
" s'emploient pas vigoureusement
" à faire croire que c'est le meil-
" leur moyen de prélever les reve-
" nus publics ? "

Voilà les plans des libéraux mis au jour en toute franchise par un libéral. Pourquoi M. Laurier, parlant au banquet du Windsor le 28 décembre dernier, n'avait-il pas la franchise de M. Thomson ?

Pourquoi lorsqu'il posait un principe, essayait-il d'en cacher les conséquences ? Pourquoi vouloir conduire le peuple en aveugle ? Pourquoi n'avoir pas le courage du *Globe* lui-même, l'organe le plus important du parti libéral ? Il croit à la taxe directe ; il la préfère à la taxe indirecte et il a l'honnêteté de le dire. Il y a quelques jours, il publiait ce qui suit :

" Sans vouloir en aucune façon
" lier les libéraux, le *Globe* pour sa
" part, préfèrerait voir la taxe di-
" recte, poussée dans la pratique
" jusqu'à ses dernières limites.
" Sous le système actuel le contri-
" buable d'Ontario est pressuré
" d'une façon incroyable. Les taxes
" indirectes qu'il paie au gouverne-
" ment fédéral servent indirecte-
" ment à supporter les services pu-
" rement municipaux des autres
" provinces, bien qu'il ait à payer
" pour ses propres services à même
" les taxes locales. Il lui faut en
" outre porter la plus lourde char-
" ge des subventions accordées aux
" chemins de fer d'un caractère
" purement local comme ceux qui
" sont construits en cette province
" à même les revenus municipaux.
" Les petites provinces ne sauront
" jamais puiser dans leur propre
" gousset aussi longtemps qu'elles
" n'auront pas été mises face à face
" avec la taxe directe. Jamais non
" plus nous ne verrons régner à Ot-
" tawa la véritable économie aussi
" longtemps que l'apparition régu-
" lière du percepteur à la porte d'un
" chacun n'aura pas convaincu le
" public que l'argent dépensé par le
" gouvernement provient du tra-
" vail de la nation et doit à cause
" de cela, être soigneusement et
" consciencieusement appliqué."

Voilà ce que dit le *Globe* et ce que pensent MM. Cartwright, Laurier et Charlton, sans vouloir le dire. Quant à M. Blake, il s'est prononcé contre la taxe directe dans son discours de Malvern en 1887. M. Mackenzie n'a aucune objection à la taxe directe. Quelle unité de vues dans ce parti libéral ! Non-seulement, on ne s'entend pas sur le choix d'un chef, mais il est impossible d'y trouver deux hommes qui aient la même opinion sur la politique à donner au pays.

Lorsque l'on met en regard les chefs libéraux à Ottawa avec ceux

de Québec, on aperçoit encore des contradictions, et autant de confusion dans les systèmes. Ainsi, M. Mercier a fait déclarer à la fameuse conférence interprovinciale de Québec, qu'il fallait augmenter les subsides accordés par le parlement fédéral aux provinces! ; il renouvela cette prétention dans son discours-programme de Tara Hall, à Québec. D'un autre côté, nous voyons M. Laurier vanter les mérites d'un système qui priverait le trésor fédéral de quatorze millions de piastres. Comment concilier ces propositions contradictoires ? Où irons-nous avec un tel désordre dans les idées ? Probablement où va la province de Québec, sous la direction de M. Mercier, c'est-à-dire à un désastre.

La vraie ligne de conduite à suivre

Notre position comme voisins des Etats-Unis doit exercer une influence considérable sur nos conditions économiques. C'est un des pays les plus prospères du monde; ses hommes d'affaires sont les plus habiles que l'on puisse rencontrer et sa richesse en fait un concurrent redoutable. Nous avons tout intérêt à ménager ce puissant voisin et à mériter son amitié. C'est à quoi le gouvernement fédéral s'est employé de tout temps et il est ridicule de prétendre, comme le font les chefs libéraux, que nous avons irrité les Américains à plaisir. Rien de plus faux ; nous nous sommes toujours montrés disposés à traiter avec eux, mais pas au point de leur abandonner tous nos avantages—notre patrimoine.

Lorsque nous avons conclu le traité réglant la question des pêcheries avec l'administration Cleveland, traité ratifié par notre parlement mais rejeté par le congrès, les libéraux ne disaient-ils pas que nous avions sacrifié les intérêts du Canada ?

Il n'est pas toujours facile de traiter avec les Américains. En hommes serrés en affaires qu'ils sont, ils veulent garder tous les avantages qu'on leur offre et ne rien céder en retour. Les libéraux l'ont appris à leurs dépens. En 1874, M. Mackenzie envoyait son ami George Brown à Washington pour négocier un traité de réciprocité; l'on sait qu'il est revenu sans traité. Les Américains ont invité l'été dernier les républiques de l'Amérique du Sud à traiter avec les Etats-Unis, cependant pas une d'elles, à part le Brésil, n'a voulu conclure d'arrangement avec le gouvernement américain. Pourquoi. Evidemment parce que ces Etats trouvaient que les Américains demandaient trop et n'accordaient pas assez.

En 1887, Sir Charles Tupper faisait transmettre au président des Etats-Unis la résolution qui suit:

" Que, pour faire disparaître toute cause de discorde au sujet des pêcheries, il est proposé par les plénipotentiaires de Sa Majesté que les pêcheurs des deux pays jouissent de tous les privilèges dont ils jouissaient durant l'existence des articles du traité de Washington concernant les pêcheries, en considération d'un arrangement mutuel pourvoyant à une plus grande liberté de relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada."

L'année suivante, Sir Charles Tupper, faisait un nouvel appel aux Américains et au cours de son exposé financier à la Chambre des Communes, il disait ce qui suit :

" Je n'ai pas besoin de rappeler à la chambre que les deux partis, soit qu'ils fussent au pouvoir ou non, avaient été entièrement anxieux d'obtenir le renouvellement du traité de 1854 ou des relations commerciales réciproques semblables à celles dont le Canada et les Etats-Unis ont joui sous ce traité. La chambre sait que nous n'avons pas fait seulement des efforts pour obtenir le rétablissement du traité de réciprocité comme question de traité, mais que nous avons aussi essayé d'établir des relations de commerce plus

libres entre le Canada et les Etats-Unis demandant à ceux-ci de faire autant que nous à l'égard de certains articles. Les articles ne comprennent pas tous ceux que comprenait le traité de réciprocité, mais depuis 1849 le Canada, avant la confédération, a adopté cette clause qui a été rééditée dans chaque changement de l'Acte du tarif à venir jusqu'aujourd'hui. L'objet de cette disposition était de diriger l'attention de nos voisins américains sur le fait que nous étions anxieux d'avoir des relations commerciales plus libres entre les deux pays."

Ainsi presque chaque année, nous nous sommes adressés aux Etats-Unis soit par invitation directe, soit par avis dans le tarif pour manifester nos bonnes intentions et nous croyons que le gouvernement américain y aurait répondu sans l'intervention de politiciens intéressés à créer de l'agitation aux Etats-Unis.

Enfin le 13 décembre dernier, le gouvernement de lord Stanley a fait un dernier appel au président Harrison et il nous reste à faire des vœux pour qu'il ait plus de succès que ses devanciers.

Enfin si vous voulez juger de la valeur du plan de M. Laurier, sur la réciprocité illimitée, écoutez ce qu'en disait, il y a quelques jours, au banquet offert par la chambre de Boston, à Sir Richard Cartright, M. Lane, président de cette association :

" Ce sera une petite affaire pour les Etats-Unis d'abandonner les quelque $5,000,000 que nous retirons maintenant des droits sur les produits du Canada. Ce sera une affaire beaucoup plus sérieuse pour le Canada d'arranger son budget de manière à pouvoir délivrer de toute taxe douanière de revenu les produits américains manufacturés, de toute espèce, qui vont prendre dans une si large proportion la place des importations venant d'autres pays. *Telle est la grave responsabilité financière que vont assumer les libéraux du Canada*; TOUS LES AVANTAGES NE SONT-ILS PAS DE NOTRE CÔTÉ ? "

Tous les avantages du côté des Américains ! Pourquoi n'en voudraient-ils pas de cette réciprocité ?

Annexion

Le projet de réciprocité illimitée nous conduirait par une pente fatale à l'annexion. Quant à l'Union commerciale c'était l'annexion pour le jour où les Américains l'auraient voulu. Il serait peut-être téméraire de dire que les libéraux d'Ontario veulent faire partie de l'union américaine; M. Mackenzie y est carrément opposé ; quant à M. Blake, il a déclaré un jour qu'il n'avait pas de plus ardent désir que de vivre et mourir sous le drapeau anglais. M. Charlton est américain de naissance et on le soupçonne de tendances annexionistes. Sir Richard Cartwright n'a fait aucune déclaration mais il est au moins singulier de le voir, lui, sans position officielle, intriguer contre son gouvernement avec des politiciens américains. Si nous avons des doutes légitimes sur les visées des grits, il n'est pas permis d'ignorer les espérances secrètes des rouges de toutes nuances. L'*Union* libérale de Québec disait ce qui suit le 31 janvier dernier en s'adressant à son confrère de Montréal :

" La *Patrie* parle du banquet du club National comme d'une belle occasion pour notre parti d'oublier ses petites divisions et de rallier ses forces après la belle lutte que la *phalange libérale* vient de livrer dans le Parlement de Québec et en *face du grand combat qui se prépare sur le terrain fédéral.*

"Nous aussi, nous en sommes. Malgré les froissements, malgré les divisions, plutôt apparentes que réelles, et toujours inévitables dans un parti au pouvoir, qui se sont glissés dans nos rangs durant la dernière session, la *Patrie* devra reconnaître que la résultante de ces efforts opposés a été le triomphe

des idées pour lesquelles elle a toujours si vaillamment combattu, *le triomphe des idées à nous, des idées libérales.*

" Des hommes qui sont certainement sincères mais qui ne partagent pas ces idées ont pu souffrir des allures que prend actuellement la politique ministérielle. Nous le *regrettons pour eux.* Nous le regrettons d'autant plus que parmi eux il s'en trouve qui nous ont rendu des services indéniables.

LES IDÉES DE LA *Patrie* TRIOMPHENT : VIVE LA *Patrie!* MAIS C'EST GRACE A M. MERCIER ET AU PARTI NATIONAL : DONC VIVENT LE PARTI NATIONAL ET M. MERCIER!

La *Patrie* s'est applaudie de voir le libéralisme qu'on croyait mort relever la tête et s'est montrée toute fière, car son libéralisme, c'est celui des anciens qui ne se cachaient pas, qui avaient l'annexion dans leur jeu et le montraient à tout venant. Donc, le parti libéral ne se contente pas seulement d'aller chercher ses inspirations à Washington, quant à ce qui regarde notre politique commerciale. Il complote secrètement notre absorption par la république voisine. Non, quoi qu'on en dise, et quelles que soient les apparences, le parti de Papineau, Doutre, Dessaulles, Dorion, ces pères de l'annexionisme, n'est pas mort. Son esprit domine leurs successeurs et s'ils en avaient le courage, ils arboreraient carrément le drapeau américain.

Lorsque la *Patrie* jadis affichait trop son libéralisme au goût de M. Mercier et surtout effarouchait ceux qu'il était question de duper, il disait dans son opportunisme " *qu'il ne fallait pas faire la noce* " *avant de marier la fille.*" C'est encore la même raison qui fait mettre une sourdine aux discours des libéraux lorsqu'ils touchent à cette délicate question. Mais mettez-les au pied du mur, et ils n'oseront pas nier leurs tendances anti-canadiennes, leur secret amour pour la république voisine. Laissez-les préparer l'opinion et vous verrez le mariage et la noce de la fille du Canada aux Etats-Unis.

N'attendez pas que je développe ici tous les arguments qu'on peut faire valoir contre l'annexion ; ils vous sont connus. L'opposition à l'annexion est la politique traditionnelle des Canadiens-français.

Nos pères qui avaient le flair politique y étaient opposés en 1775 et en 1812. Ils comprenaient comme les vrais amis du Canada le sentent aujourd'hui, qu'il y a plus de garanties pour nous, sous le régime actuel, que sous celui des Etats-Unis. Nons comptons aujourd'hui ici pour quelque chose, là-bas, nous compterions pour rien! Nous pouvons aujourd'hui nous trouver des alliés dans les autres provinces ; avec l'annexion ces alliances cesseraient et ils auraient beau jeu ceux qui espèrent depuis si longtemps nous écraser dans le désarroi qui suivrait le nouvel ordre de choses.

C'est ainsi qu'un des grands arguments de Goldwin Smith, notre ennemi le plus acharné en faveur de l'Union Commerciale, c'est qu'elle nous mènerait à l'annexion qui nous porterait notre coup de grâce. Lisez et méditez ce qu'il disait en 1887 :

" *En vérité, la seule chance que nous ayons de modifier l'élément français et d'empêcher qu'il ne forme une nationalité étranyère, serait de le déborder par l'influence de toute la race anglo-saxonne de ce continent : à elle seule, la population anglaise du Canada,—les faits l'ont démontré,—ne saurait suffire à cette tâche d'assimilation.* LES MOTIFS MÊMES PAR LESQUELS LE CLERGÉ DE QUÉBEC REPOUSSE L'UNION COMMERCIALE AVEC LA RÉPUBLIQUE VOISINE DEVRAIENT NOUS ENGAGER A L'ACCEPTER LE PLUS TÔT POSSIBLE."

Est-ce assez clair!

Savez-vous comment nous serions représentés aux Etats-Unis? A la suite de chaque recensement décennal, nos voisins qui ont la représentation basée sur le nombre, fixent à nouveau l'assiette de

cette représentation. Autrefois, il y avait un député par 50,000 âmes, ce chiffre a toujours augmenté. En 1880, il a été fixé à 150,000 pour 10 ans. L'année dernière, on l'a porté à 174,000 ! Calculez combien nous aurions à ce compte de députés à Washington. Une population de 2,000,000 nous en vaudrait 10. Si nous ne sommes qu'un million et demi nous n'aurions que 8 députés au Congrès, dans une chambre qui en compterait environ près de 400. C'est là une perspective qui doit rafraîchir les ardeurs des nombreux aspirants libéraux à la vie publique.

Le grand argument libéral est que l'annexion attirerait les capitaux américains de notre côté. C'est là une prétention bien contestable. L'argent n'a pas de préjugés, n'a pas de prévention. Il va partout où il a la perspective de se placer avec avantage. C'est l'or anglais qui a bâti une partie des chemins de fer américains, qui a couvert les emprunts turcs, espagnols, etc. Nous avons offert aux Américains de construire le chemin de fer du Nord, de souscrire l'emprunt Mercier. Croyez-vous que s'ils y avaient vu une affaire avantageuse ils n'y se seraient pas jetés ? Non, ils ne voulaient pas se contenter d'un intérêt minime et ils ont renoncé à l'affaire.

Mais lorsque c'est une entreprise payante qu'on leur offre, ils y viennent toujours. C'est pour cela qu'ils exploitent si bien nos forêts et que nous voyons tant d'Américains parmi les marchands de bois d'Ottawa.

Je prétends que si nous avions eu l'annexion au lieu de la Confédération en 1867, le chemin de fer du Nord et la plupart des autres voies ferrées de la province n'auraient pas encore été construits.

En effet, sous le régime américain les gouvernements d'états ne reçoivent aucun subside du gouvernement central et il aurait été impossible de demander à la taxe directe les sommes nécessaires à la construction de ce chemin. Donc, au point de vue des intérêts matériels les bienfaits de l'annexion sont problématiques, et au point de vue des questions de sentiment, il est impossible d'en apercevoir. Dans cet ordre de choses, ce serait notre système d'éducation, de soutien du clergé, nos institutions en général qui seraient menacés ; et nous risquerions de perdre ce qui nous a coûté cinquante ans de luttes et de sacrifices.

Administration financière

Ces deux mots rappellent des choses bien différentes, soit qu'ils se rapportent à Québec ou bien à Ottawa. Du moment où il est question de l'administration financière du régime Mercier, on ne peut s'empêcher de penser à l'anarchie régnant en souveraine au département du trésor, augmentation de dette hors de toute proportion avec le revenu et déficit sur déficit. Administration financière à Ottawa signifie : excédents de 4, de 3, 5 et 6 millions de revenus sur la dépense ; construction d'immenses travaux publics ; ordre et économie dans la dépense des deniers publics.

Les libéraux voudraient remplacer les conservateurs à Ottawa. Les gens sensés parmi les libéraux disent : le Ciel nous préserve d'un tel châtiment, car nous savons ce qu'il adviendrait du coffre-fort fédéral ! Il se fermerait bientôt sur le vide.

Le Canada connaît déjà par expérience le résultat d'une administration libérale à Ottawa. Le régime Mackenzie est resté connu dans l'histoire comme l'*ère des déficits*. Afin de faire ressortir la valeur relative des deux administrations, plaçons ici le tableau du revenu et de la dépense du Canada de 1868 à 1889 inclusivement :

	$ Revenu	$ Dépense	$ Surplus	$ Déficits
1868...	13,687,923	13,486,092	201,836	
1869...	14,379,174	14,038,084	341,090	
1870...	15,512,225	14,345,509	1,166,716	
1871...	19,335,560	15,623,081	3,712,479	
1872...	20,714,813	17,589,468	3,124,345	
1873...	20,813,469	19,174,647	1,638,822	

	$ Revenu	$ Dépense	$ Surplus	$ Déficits
1874...	24,205,092	23,316,316	888,776	
1875...	24,648,715	23,713.071	935,644	
1876...	22,587,587	24,488,372		1,900,785
1877...	22,059,274	23,519,301		1,460,027
1878...	22,375,011	23,503,158		1,128,147
1879...	22,517,382	24,455,381		1,938,999
1880...	23,307,406	24,850.634		1,543,228
1881...	29.635,297	25,502,554	4,132,743	
1882...	33,383,455	27,067.103	6,316,552	
1883...	35,794,649	28,750,157	7,064,492	
1884...	31,861,961	31,107,706	754,255	
1885...	32,797,001	35,037,060		2,240,059
1886...	33,177,040	39,011,612		5,834,572
1887...	35,754,993	35,657,980	97,313	
1888...	35.908,463	36,718,495		810,032
1889...	33,782,870	36,917,835	1,865,035	

Ce qui frappe d'abord en consultant ce tableau, ce sont les cinq années du régime libéral ; il figure un déficit en 1880, mais le pays était encore sous l'influence du régime Mackenzie, mais voyez comment il se relève l'année suivante sous le coup de la politique nationale. On arrive enfin à 1885 et 1886. Il y a alors des déficits. Le gouvernement aurait bien pu les dissimuler s'il l'eût voulu. C'étaient les frais de la guerre du Nord-Ouest. Le gouvernement, s'il s'était inspiré des principes de M. Mercier, aurait fait un emprunt et le déficit aurait été masqué. Il a préféré agir franchement et offrir au public un résultat encore assez présentable, car les surplus accumulés sur ses dix années d'administration s'élèvent, en comprenant celui de l'année écoulée le 30 juin dernier, à 20 MILLIONS.

Donnons maintenant le détail de la dernière année financière, c'est-à-dire de l'année terminée au 30 juin, 1890.

Pendant la session de 1889, le ministre des finances, M. Foster, estimait comme suit le revenu pour l'année 1889-90.

REVENU

Douanes.....	$23,900,000
Excise.....	7,125,000
Divers.....	8,150,000
Total	$39,175,000

Ceci est basé, disait-il, sur le tarif en force et sur le maintien du pays dans sa condition présente. Le budget des dépenses qui a été mis devant la chambre s'élève à 35 millions. Je ne puis dire avec certitude ce que sera le chiffre total du budget supplémentaire qui devra être soumis... Dans tous les cas pour faire une estimation modérée disons que le budget total sera porté à $46,500,000 ; nous avons alors un surplus pour 1889-90 de $2,675,000.

Le ministre des finances conservateur annonçait donc un surplus de $2,675,000.

L'année fiscale est terminée, les comptes publics sont publiés, et nous constatons que le résultat de 1889-90 est celui-ci :

Revenu.....	$39,879,925
Dépenses.....	35,994,031
Surplus.....	$3,885,894

Nous avons donc eu un surplus de $1,200,000 plus élevé que celui qui avait été prévu.

Donnons encore quelques détails sur l'administration financière du pays, en prenant le chapitre de l'augmentation de la dette publique.

En 1873, la dette nette du Canada était de $99,848,461.

En 1878, après cinq ans du régime libéral, la dette nette était de $140,-362,069.

Dette nette en 1878.....	$140,362,069
" " 1873.....	98,848,461
Augmentation en 5 ans.	$41,513,608

Ce qui constitue une augmentation moyenne par année de $8,102,-000.

En 1878, les libéraux laissaient la dette à $140,362,069.

En 1890, le 30 juin, après douze ans de règne conservateur, elle était de $237,533,211

Dette nette en 1890.....	$237,533,211
" " 1878.....	140,362,069
Augmentation en 12 ans.	$97,171,142

Ce qui constitue une augmentation moyenne par année de $3,097,-000.

Voici donc quel résultat nous donne cette comparaison entre le

régime libéral et le régime conservateur.

Libéraux, 5 ans, augmentation moyenne par année	$8,102,000
Conservateurs, 12 ans, augmentation moyenne par année	8,097,000
Différence contre les libéraux	5,000

Et cependant c'est durant la période conservatrice que la grande entreprise du Pacifique, que l'ouverture des Territoires du Nord-Ouest ont été menées à bonne fin.

Pour faire ressortir le contraste qui existe entre ce qui se passe à Québec et à Ottawa, parcourons le discours prononcé par M. Shehyn à la dernière session ; discours qui vient d'être publié et que chacun peut se procurer.

A la page 13 nous sommes tombé sur deux petits tableaux qui jettent un triste jour sur l'administration financière de Québec.

Ces tableaux ont été préparés par le trésorier lui-même. C'est lui qui nous les offre. Et ces tableaux constituent contre le gouvernement Mercier le plus écrasant des actes d'accusation.

M. Shehyn commence à donner l'état des recettes ordinaires pour trois ans : 1888, 1889 et 1890 :

1888	Recettes ordinaires	$3,738,228.39
1889	" "	3,627,932.20
1890	" "	3,536,495.79
		10,902,656.38

Hâtons-nous de dire que nous n'acceptons pas ces chiffres. Nous allons démontrer dans un instant qu'ils sont inexacts. Mais nous prenons les tableaux tels que nous les présente le trésorier.

Et chacun se convaincra que l'état reproduit ci-haut indique dans les recettes une progression descendante. Trois millions *sept* cent mille, trois millions, *six* cent mille, trois millions *cinq* cent mille.

A la baisse les revenus. Passons aux dépenses. M. Shehyn nous donne cet état :

1888 dépenses ordinaires	$3,365,032 30
1889 dépenses ordinaires	3,543,618 64
1890 dépenses ordinaires	3,881,672 95
	10,790,323 95

Cet état met en pleine lumière le fait brutal de l'augmentation des dépenses. Progression ascendante ! Trois millions *trois* cent mille, trois millions *cinq* cent mille, trois millions *huit* cent mille.

A la hausse les dépenses !

Ainsi c'est M. Shehyn lui-même qui nous l'annonce pompeusement. Depuis 1887 les recettes diminuent chaque année, et chaque année les dépenses augmentent. Tout le monde peut constater que nous n'inventons rien, en allant voir à la page 13 du discours sur le budget, prononcé par le trésorier le 5 décembre dernier.

D'un côté diminution du reveuu, de l'autre augmentation des dépenses. Est-ce là de la bonne administration ? N'est-ce pas plutôt la plus effroyable incurie administrative qu'il soit passible d'imaginer. Et elle est admise par le trésorier lui-même. Maintenant, rectifions ce qui doit l'être.

M. Shehyn a rédigé ses petits tableaux pour se fabriquer encore un surplus, en prenant l'ensemble des opérations de trois ans, au lieu de se borner aux opérations de l'année 1889-90 où il était obligé lui-même d'admettre un déficit.

Donc, prenant l'ensemble des trois années, M. Shehyn a dit :

" Le montant de la dépense ordinaire est inférieur aux recettes et démontre un surplus de ces trois années de $112,332,43.

Mais dans le chiffre de $10,902,656 de recettes pour les trois années, M. Shehyn persiste à inclure les $500,000 d'arrérages de la taxe des corporations commerciales, et de la province d'Ontario. Il faut retrancher cette somme. C'est le trésor-

rier lui-même qui a posé cette règle, à la page 303 des Débats de 1887, quand il a dit :

"Dans l'exercice en question, nous avons encaissé $54,110.96 d'arrérages d'intérêts sur les subsides accordée par le gouvernement fédéral, pour la construction du chemin de fer Québec à Ottawa. Cette somme est une recette sur laquelle nous ne pouvons pas naturellement compter pour une autre année : il faut l'éliminer des recettes ordinaires."

Nous retranchons donc ces $500,000, conformément à l'opinion de M. Shehyn lui-même :

Recettes ordinaires de 1888, 1889 et 1890 mentionnées par le trésorier	$10,902,656
Moins $500,000 d'arrérages	500,000
Total des recettes	$10,402,656

Maintenant, nous avons à maintes reprises établi que le chiffre des dépenses donné par M. Shehyn n'est pas correct, à cause de ses fameuses dépenses spéciales qu'il refuse d'y inclure.

Au lieu des chiffres donnés par M. Shehyn nous avons prouvé à répétition que ce sont ceux-ci qui sont exacts :

Dép., exercice 1887-88	$3,552,800
" " 1888-89	3,780,615
" " 1889-90	4,088,458
Total pour les trois exercices	$11,421,873

Comparons les recettes aux dépenses pour cette période :

Total des dépenses	$11,421,873
" " recettes	10,402,656
Déficits pour les trois ans	$ 1,018,217

Nous voilà bien loin du surplus de $112,332 réclamé modestement par M. Shehyn.

La vérité c'est que durant les trois exercices, le gouvernement Mercier nous a donné $1,019,217 de déficit.

Question ouvrière

Il y a quelques semaines, les journaux de Montréal rendaient compte d'une entrevue que leurs reporters avaient eue avec un officier de l'administration française, chargé par son gouvernement d'étudier la question ouvrière. Cet officier déclarait qu'à son point de vue la question ouvrière n'existait point au Canada. Cette simple phrase contenait tout un éloge à l'adresse de notre pays. Cela voulait dire que l'on ignore au Canada ces terribles luttes de la vieille Europe et parfois des Etats-Unis, qui s'engagent entre le capital et le travail, entre le patron et les ouvriers. Nous avons eu, il est vrai, quelques grèves, mais ce sont des jeux d'enfants à côté de ces grèves d'Europe qui amènent presque toujours des morts d'hommes ou tout au moins des misères effroyables.

La question sociale n'existe pas pour ainsi dire au Canada, car l'ouvrier y est mieux traité qu'en aucun autre pays du monde. Cela n'a pas empêché le gouvernement de l'entourer de sa sollicitude. C'est le gouvernement conservateur qui a reconnu, par la loi de 1872, le droit que possèdent les ouvriers de s'organiser en *trade unions*, ce qui auparavant était un délit. C'est encore ce gouvernement qui a fait faire une longue enquête sur la condition des ouvriers employés dans les manufactures pour s'assurer s'il n'y avait pas d'abus à faire disparaître. Il a de plus créé un bureau de travail qui sera chargé de s'occuper des griefs des ouvriers, d'intervenir dans les difficultés qui pourraient surgir entre eux et leurs patrons, afin de les régler à l'amiable et prévenir ces grèves qui sont une source de pertes pour les uns et les autres. S'il n'a pas nommé les membres de ce bureau, c'est parceque des organisations ouvrières lui ont demandé de retarder l'application de la loi.

Quand je suis parti d'Ottawa, j'ai vu Sir John qui m'a dit, en me donnant la main, jusqu'à quel point il comptait sur la province de Québec dans cette élection, sur cette vieille province française qui, ajouta-t-il, m'a si fidèlement appuyé depuis tant d'années et grâce au support de laquelle j'ai pu accomplir tous ces immenses travaux dont le parti conservateur est si fier et dont notre pays a tant bénéficié. Ce vieillard de 76 ans, qui a passé victorieusement par tant de tracasseries, tant de difficultés, tant de revers, et qui en ce moment fait un dernier appel au peuple du Canada pour l'aider à couronner l'œuvre de sa vie et à consolider la nation canadienne, dans un moment où quelques-uns de ses enfants, pour les besoins d'un succès éphémère de la politique, sont prêts à la trahir, compte sur nous, messieurs, pour lui donner un dernier témoignage de notre fidélité et de notre affection. Ce témoignage sera sans doute éclatant et digne du vieux chef. Montrons lui que le peuple de la province de Québec n'est pas un peuple ingrat et que l'impartialité dont notre chef a toujours fait preuve à l'endroit des catholiques et des Canadiens-français a eu du retentissement dans nos cœurs. Que le 5 mars prochain, Sir John puisse voir le couronnement de sa carrière exclusivement consacrée au bien-être et au progrès de la nation qui lui avait confié ses destinées. Il pourra alors contempler son œuvre et, devant l'avenir brillant qu'il a préparé à notre chère patrie prononcer son "Nunc dimitte Domine servum tuum."